

OBJECTIF

La salle polyvalente s'insère dans un cadre rural en lisière de ville, à proximité des écoles et des lieux voués aux sports.

L'objectif a été de créer un équipement capable :

- de répondre aux attentes des associations locales,
- de présenter des spectacles à vocation culturelle,
- d'accueillir bals, banquets et fêtes familiales
- d'offrir un espace suffisant pour les conférences...

Ce but est atteint par la taille de la salle et la modulation de ses espaces intérieurs.

ARCHITECTURE

Œuvre de l'architecte François PEIFFER, cette salle ressemble à une halle dans un volume simple et traditionnel avec des tons neutres ou naturels rappelant la pierre et la brique.



Très fonctionnelle, elle se présente sous forme d'une grande salle rectangulaire avec aux quatre angles, des volumes plus bas contenant des espaces annexes (locaux de rangement, office, sanitaires...).

Un grand mail accompagne la façade depuis le rond point : il pourra accueillir des manifestations extérieures.

Un alignement d'arbres marque l'entrée principale et son parvis d'accès. Le parking est lui aussi arboré.

LES EQUIPEMENTS

Une grande salle de 804 m² (compris la scène et la piste de danse) peut recevoir :

- 700 personnes debout en vin d'honneur
- 600 personnes assises en spectacle
- et 450 personnes assises en banquet.

Cet espace se divise en trois parties quasiment identiques.

Une cloison mobile de panneaux insonorisés sépare soit la partie spectacle des parties sportives, soit les deux parties sportives qui peuvent aussi être séparées par un filet.

Le stockage des panneaux coulissants sur rails se fait sur les deux côtés longitudinaux de la salle pour préserver un espace maximum.



1/ La partie spectacle / banquet

De 20 mètres sur 12, elle comporte une scène de 98 m² et un parquet en chêne (piste de danse) de 92 m².

Elle peut recevoir 250 personnes debout, 220 en spectacle et 180 assises en banquet.

2/ Les parties sportives.

Au milieu de la salle, un espace de 20 mètres sur 12 est réservé pour le tennis de table. Cette partie associée à celle du spectacle permet de recevoir 450 personnes debout, 400 assises en spectacle et 350 en banquet.



A côté du tennis de table, à l'opposé de la scène, la surface est réservée au judo.

LES ANNEXES

1/ L'accueil.

Le hall d'accueil comporte une banque vestiaire et des sanitaires (H/F). Il permet de desservir les trois parties de la salle et s'ouvre sur la rue menant aux écoles.

2/ La partie spectacle.

Plusieurs annexes sont disponibles :

- une régie son et lumière avec une avancée dans la salle,



- un office de réchauffage de 30 m²
- des loges avec douches et sanitaires
- un local de rangement pour tables et chaises de 65 m².



3/ Les parties sportives.

De l'accueil, un même couloir dessert directement et indépendamment les deux parties sportives ainsi que les locaux communs, vestiaires, douches et sanitaires (H/F).

Chaque sport a un local de rangement de 54m². Celui du judo intègre un circuit de musculation réservé aux membres du club.